Elections Législatives du 23 Novembre 1958

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

UNION DES FORCES DÉMOCRATIQUES

Unie au sein de l'U. F. D., la FÉDÉRATION RADICALE-SOCIALISTE ET SOCIALISTE INDÉPENDANTE DU TERRITOIRE DE BELFORT et l'UNION DE LA GAUCHE SOCIALISTE m'ont désigné pour solliciter vos suffrages.

Je ne pense pas être un inconnu pour vous, car mes activités professionnelles et politiques dans notre Territoire sont déjà anciennes puisqu'elles remontent à près **d'un quart de siècle.** *Le nombre de voix que j'ai obtenu aux élections municipales de Belfort en 1953 et surtout la façon dont, aux dernières élections cantonales,* **tous les électeurs républicains du canton de Fontaine,** *après une campagne électorale trop courte,* **me firent confiance,** *m'ont incité à accepter l'honneur d'être candidat.*

Je l'ai fait en dépit d'un accident qui me prive de la joie de vous rencontrer au cours de cette campagne : je sais que vous réserverez le meilleur accueil aux amis qui viendront me représenter auprès de vous. J'espère pouvoir, d'ici quelque temps, venir vous remercier du soutien que vous m'aurez accordé.

C'est avec raison que LA FÉDÉRATION RADICALE-SOCIALISTE ET SOCIALISTE INDÉPENDANTE a rejoint les radicaux mendesistes, lorsque, répondant à l'appel de la LIGUE DES DROITS DE L'HOMME, ceux-ci formèrent avec les SOCIALISTES AUTONOMES, l'UNION DE LA GAUCHE SOCIALISTE et la majorité de l'U. D. S. R., **l'UNION DES FORCES DÉMOCRATIQUES.** *Au sein de celle-ci se sont groupés tous les républicains — quelles que soient leurs nuances — fidèles aux principes essentiels de la Démocratie et de la République.*

Jamais, jusqu'à présent, **formation nationale n'avait répondu aussi exactement à nos aspirations** *et à notre position locale.*

Derrière Pierre MENDES-FRANCE, Edouard DEPREUX, Robert VERDIER, Daniel MEYER, Claude BOURDET, François MITTERAND, Francis PERRIN, nous avons la prétention d'être des démocrates conséquents et le sentiment d'être SEULS à défendre l'idéal qui fut celui des fondateurs de la République.

C'est de celui-ci — si souvent trahi — que nous nous réclamons. C'est à la fois sur notre passé et sur notre programme que nous demandons à être jugés.

Nous ne promettons à aucun individu une soumission inconditionnelle. Nous n'avons d'hostilité préconçue contre personne. C'est AUX ACTES que nous attendons les gouvernants de demain.

LA MENACE DE RÉCESSION

De lourdes menaces pèsent sur la situation économique, financière et sociale de la France. Dans certaines branches de l'industrie (telles que le textile) le **chômage partiel** a fait son apparition. Dans d'autres (métallurgie) la **moyenne hebdomadaire du travail** est tombée de **52 heures à 43 heures. Un million de travailleurs** voient leurs salaires amputés, du fait de la perte des heures supplémentaires, **de 15 à 40 %** suivant les cas.

Les **effets** de cette diminution de la masse salariale **se répercutent** sur **l'activité commerciale.**

L'agriculture n'est pas mieux partagée.

L'impasse budgétaire s'accroît.

Les échéances extérieures restent difficiles. Elles aliènent notre indépendance à l'égard des pays prêteurs.

La guerre d'Algérie se prolonge. Le poids des charges qu'elle entraîne pèse lourdement sur notre économie et sur les contribuables.

C'est dans cette conjoncture particulièrement défavorable que va entrer en application, le premier Janvier prochain avec tous les périls qu'il comporte, le **traité de Marché Commun.**

CE QU'IL FAUT FAIRE

Face à ces danger accumulés il est urgent de :

DU POINT DE VUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

— **Relancer l'expansion** en **relevant le niveau de vie des travailleurs** par une **économie planifiée et le desserrement des crédits.**

— Donner aux **petites et moyennes entreprises** les moyens de **s'adapter** et de **se moderniser.**

— Faire la véritable **réforme fiscale** toujours promise et jamais réalisée.

DU POINT DE VUE SOCIAL

— **Revaloriser** la **retraite des vieux travailleurs** et des économiquement faibles **réduite par l'inflation** à un niveau inférieur à ce qu'elle était en 1955.

— Rembourser à **80 %** les dépenses des **assurés sociaux.**

— **Elever le taux des allocations familiales** en mettant fin au scandale du **détournement des cotisations au profit de l'Etat.**

— Assurer la **sécurité de l'emploi** par l'institution d'un fonds de garantie des salaires ou des caisse d'assurance-chômage.

— **Supprimer les abattements de zones et augmenter le SMIG.**

DU POINT DE VUE AGRICOLE

— **Egaliser les avantages sociaux** pour les petits agriculteurs avec les **travailleurs de l'Industrie.**

— Etablir un **programme agricole tendant à l'orientation** de l'agriculture vers les productions où la demande s'accentue (élevage, fruits).

— **Organiser les marchés** et garantir les prix.

— **Moderniser l'équipement** par **l'octroi de prêts** à **long terme** et **à faibles taux d'intérêt** aux petits exploitants.

— Améliorer **l'habitat rural.**

— Aider les **jeunes ménages** paysans.

POUR L'ENSEIGNEMENT

— **Défendre et restaurer la laïcité.**

— **Réformer et démocratiser l'enseignement.**

— **Subventionner** largement les programmes **d'équipement** et de **construction d'écoles.**

POUR LA COMMUNAUTÉ FRANCO-AFRICAINE

— Résoudre le **problème algérien** par la **négociation.**

— Elaborer avec les représentants authentiques de **" toutes les tendances "** de la population - notamment avec ceux qui seraient élus dans des conditions indiscutables - un **statut d'association** indispensable au développement harmonieux de la France et de l'Algérie.

— Etablir des **rapports plus confiants** de coopération non seulement avec **l'Afrique noire** mais avec la **Tunisie et le Maroc.**

POUR LA PAIX

— Faire une politique extérieure **indépendante** assurant la **coexistence pacifique** et la solution par la **négociation de toutes les questions** internationales.

— **Rendre à l'O.N.U. son caractère universel** par l'admission des pays qui n'y sont pas encore représentés.

— Aider les **pays sous-développés.**

— Prendre et favoriser toute initiative qui tend à **arrêter la course aux armements** pour parvenir à **un accord sur un plan de désarmement général contrôlé.**

POUR LA DÉMOCRATIE

— Défendre tant dans la **métropole** que dans l'ensemble de la **communauté franco-africaine** les **principes républicains, les droits fondamentaux de l'homme** et **la dignité de la personne, la liberté de conscience, d'opinion** et **d'expression, les libertés de réunion** et **d'association** et **les droits syndicaux.**

— Lutter pour une **évolution sociale** assurant plus de **justice,** plus **d'égalité,** et un accès plus étendu à la culture dans la **fidélité à l'idéal de liberté** qui a assuré la grandeur et le rayonnement de la France.

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Tel est le programme que je vous soumets.

Vous savez - parceque vous me connaissez depuis vingt cinq ans - qu'il ne s'agit pas de ma part de promesses sans lendemain.

Si je suis votre élu, j'emploierai le meilleur de mes forces à le faire appliquer.

C'est pourquoi vous VOTEREZ POUR **Georges NETTER**

AVOCAT AU BARREAU DE BELFORT
ANCIEN BATONNIER DE L'ORDRE
CONSEILLER MUNICIPAL DE BELFORT

dont le remplaçant éventuel est : **Daniel AIGUEPERSE**

Employé à la S. N. C. F.

Attention ! LES BULLETINS PORTENT DEUX NOMS. CELUI DU CANDIDAT ET CELUI DE SON REMPLAÇANT ÉVENTUEL. IL EST INTERDIT DE LES MODIFIER EN QUOI QUE CE SOIT.
RAYER UN DES DEUX NOMS ENTRAINE AUTOMATIQUEMENT L'ANNULATION DU BULLETIN.

Imp. ROBERT - 37, Fg. de Brisach, BELFORT — Nov. 58